

# TRANSPORT D'ANIMAUX VIVANTS (T.A.V)

Chiens, chats, petits mammifères, oiseaux, poissons,  
furets, reptiles, amphibiens, camélidés

## PROGRAMME DE FORMATION

FORMATION EN E-LEARNING

**DÉVELOPPER LES CONNAISSANCES  
ET COMPÉTENCES NÉCESSAIRES AU  
TRANSPORT DES ANIMAUX DE  
COMPAGNIE.**



# Formation TRANSPORT D'ANIMAUX VIVANTS (T.A.V)

## » PUBLIC VISÉ

Éleveur canin/félin/oiseau/poisson/petits mammifères/furets/camélidés/reptiles, éducateur canin/félin, comportementaliste canin/félin, pet-sitter (même en auto-entrepreneur), employés OU bénévoles de fourrières ou de refuges, employé de pension canine/féline/furets/petits mammifères, vendeur(se) en animalerie, taxi animalier, masseur canin... ou toute autre activité rémunérée ou bénévole en lien avec les chiens, chats, petits mammifères, oiseaux, poissons, furets, reptiles et camélidés impliquant le transport de ceux-ci. Demandeur(se) d'emploi, ou salarié en entreprise souhaitant s'orienter vers ces métiers.

## » PRÉREQUIS

Aucun prérequis nécessaire en termes de connaissance. Âge minimum pour suivre la formation : 18 ans.

## » MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

Vérification et validation du projet professionnel grâce à un premier entretien téléphonique. Accès à la formation après signature du contrat ou de la convention de formation.

Formation TAV : Ouverture à la plateforme d'apprentissage en ligne à tout moment depuis un matériel numérique.

Plateforme accessible durant 14 jours suivant l'ouverture.

Disposer d'un **ordinateur** (avec logiciel de téléchargement de PDF, visionnage de vidéos, suivi de webinaires, webcam...) et d'une connexion internet Haut Débit. **Les tablettes sont déconseillées.**

\*Pour les propriétaires d'appareils de marque APPLE, nécessité de se connecter via les moteurs de recherche **Mozilla ou Google Chrome**

Désactivation obligatoire des VPN éventuels, afin de permettre le suivi pédagogique de la formation en ligne (via horodatage des temps de connexion).

Assistante technique et pédagogique accessible du lundi au vendredi de 09h à 17h via chat en ligne ou téléphone (09.53.05.96.37)

## » OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les connaissances nécessaires en vue de l'obtention de l'attestation délivrée par notre organisme habilité par l'Etat.

Connaître les six thèmes définis par le Ministère de l'Agriculture : Connaissances des animaux, santé animale, sécurité, manipulation, droit, droit communautaire



Formation en  
**Distanciel**

À partir de  
**250€**

**95%**

d'élèves satisfaits  
sur l'ensemble  
de nos  
formations

**1362** élèves  
en 2022



09 53 05 96 37 - contact@zoopro.fr



## » DURÉE DE LA FORMATION

7 heures de formation (sur une durée de 14 jours)

## » ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'accessibilité de notre formation en cas de situation de handicap est à étudier au cas par cas (possibilité d'étudier des aménagements du contenu de la formation) avec notre référent handicap : Mélia MAHE, disponible à l'adresse mail suivante : handicap@zoopro.fr.

## » MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- o Vidéos
- o Webinaires
- o Supports de cours en ligne
- o Tutoriels
- o Animations de validation des connaissances
- o Forum
- o Gamification

## » SUIVI ET ÉVALUATION

- Accès à votre espace élève dédié sur notre plateforme e-learning avec contenus de formation
- Il faut pouvoir justifier de 7 heures de suivi de la formation en ligne et 91% de progression pour obtenir l'attestation TAV
- Le déroulé de la formation est ponctué de quizz et études de cas pour s'assurer de l'acquisition des connaissances.
- Cette formation ne nécessite pas la réussite d'une évaluation finale
- Assistance technique et pédagogique accessible du lundi au vendredi de 09h à 17h via chat en ligne ou téléphone (09.53.05.96.37)

Toutes nos formations peuvent être prises en charge par des organismes de financement (frais de dossier à prévoir).

## LES DÉBOUCHÉS

Ouvrir votre propre société de transport

En complément d'une activité comme pet-sitter ou éleveur

# PROGRAMME DE LA FORMATION

## A : SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES POUR LA PROTECTION ET LE BIEN-ÊTRE ANIMAL EN COURS DE TRANSPORT

1. Termes techniques de la législation
2. Notion de "Bien-être"
3. Conditions applicables au transport d'animaux vivants
4. Attention et soins aux animaux

## B : LÉGISLATIONS COMMUNAUTAIRES AU COURS DU TRANSPORT

1. **Réglementations**
2. Manquements et sanctions applicables
3. Densité, surfaces, hauteurs de chargement et points de contrôles

## C : LE STRESS ET SES SOURCES DURANT LE TRANSPORT

## D : LE TRANSPORT ET SON IMPACT SUR LE BIEN-ÊTRE ET LA SÉCURITÉ DES ANIMAUX

1. Chargement et déchargement
2. Le véhicule et les équipements
3. Nettoyage et désinfection
4. Mode de conduite

## E : SPÉCIFICITÉS DE CHAQUE ESPÈCE CONCERNÉE

1. Connaissances générales des animaux
2. comportements et contention

